Genève, le 28 février 2012

|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** |  |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 263**FG M2M/MA+41 22 730 5591+41 22 730 5853tsbfginnovation@itu.int  | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union
* Aux Membres du Secteur UIT-T
* Aux Associés de l'UIT-T
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T
 |
|  |  | **Copie:**- Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Création d'un nouveau Groupe spécialisé sur la couche des services de machine à machine (Groupe FG M2M)****Première réunion du Groupe FG M2M, Genève (Suisse), 17-18 avril 2012** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous annoncer la création du Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur la couche des services de machine à machine (Groupe FG M2M), suite à l'accord donné par le GCNT de l'UIT-T à la réunion qu'il a tenue du 10 au 13 janvier 2012.

2 Le Groupe spécialisé étudiera les activités que mènent actuellement diverses organisations de normalisation dans le domaine des spécifications de la couche des services de machine à machine dans le but de définir les principales prescriptions applicables à une couche des services de machine à machine commune. Le Groupe FG M2M identifiera un ensemble minimal de besoins communs des marchés verticaux, en privilégiant, dans un premier temps, le marché des soins de santé ainsi que les interfaces de programmation d'application (API) et les protocoles permettant de mettre en oeuvre les applications et services de cybersanté et élaborera des rapports techniques dans ces domaines.

3 Le Groupe spécialisé travaillera conformément aux procédures exposées dans la Recommandation UIT-T A.7 et sera rattaché à la Commission d'études 11 de l'UIT-T. Ce Groupe, dont le mandat est présenté dans l'**Annexe 1**, sera présidé par M. Heyuan Xu de la China Academy of Telecommunications Research (CATR). Je suis fermement convaincu qu'avec la création de ce Groupe spécialisé, l'UIT-T répondra aux attentes de ses membres et fera la preuve de sa capacité à traiter de questions qui doivent être examinées d'urgence.

4 Le Groupe FG M2M est ouvert aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT. Il est également ouvert à tout particulier ressortissant d'un pays membre de l'UIT et qui souhaite contribuer à ses travaux, par exemple à des particuliers qui sont aussi membres ou représentants d'organisations de normalisation intéressées.

5 La première réunion du Groupe FG M2M doit avoir lieu au siège de l'UIT à Genève (Suisse) **du 17 au 18 avril 2012 inclus**.

6 Il sera possible de participer à distance à la réunion. Pour plus d'informations sur la participation à distance, on pourra se reporter à la page web du Groupe spécialisé à l'adresse:
<http://itu.int/en/ITU-T/focusgroups/m2m/>.

7 La liste des points à examiner au cours de la réunion sera affichée sur la page web du Groupe spécialisé: [http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ m2m](http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/innovation/). Des informations concernant la réunion, un projet d'ordre du jour ainsi que les contributions reçues seront aussi affichés sur la page web du Groupe spécialisé.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le 17 avril 2012. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée du bâtiment Montbrillant. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT. Aucun droit d'inscription n'est demandé pour la participation à cette réunion.

Les débats se dérouleront en anglais uniquement.

Les documents de cette réunion seront accessibles au public. Pour la préparation des documents, nous vous prions de bien vouloir utiliser le gabarit de base disponible sur la page web du Groupe spécialisé. Les participants à la réunion du Groupe FG M2M doivent soumettre leurs contributions en version électronique au TSB, en procédant de la manière suivante:

– Prendre contact avec le TSB, à l'adresse tsbfgm2m@itu.int, afin de recevoir un numéro (nnnn) pour chaque document.

– Préparer les documents et les nommer comme suit: m2m-i-nnnn (suivi de l'extension de fichier adéquate).

– A l'aide d'un client FTP, télécharger le document vers le répertoire prévu à cet effet dans la zone FTP du Groupe FG M2M, à savoir:

 **Nom d'hôte**:ifa.itu.int
**Chemin**:/t/fg/m2m/docs/incoming.

NOTE – Le contenu de la boîte de dépôt des documents est consultable avec un navigateur Internet, à l'adresse: <http://ifa.itu.int/t/fg/m2m/docs/incoming/>.

Les documents seront traités par le TSB puis déplacés vers le répertoire en lecture seule à l'adresse: <http://ifa.itu.int/t/fg/m2m/docs/1204-gva/in/>.

En accord avec l'équipe de direction du Groupe spécialisé, le délai pour la soumission des contributions à cette première réunion a été fixé au **10 avril 2012**. Veuillez noter qu'il s'agira d'une réunion sans documents papier.

8 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT et dans le bâtiment du CICG (Centre international de conférences de Genève). L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

9 Pour faciliter vos démarches, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel à l'**Annexe** **2** (voir <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels).

10 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de la réunion du Groupe spécialisé, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<http://www.itu.int/reg/tsg/3000361>) dès que possible, et **au plus tard le 3 avril 2012**. **Veuillez noter que la préinscription des participants à la réunion se fait exclusivement *en ligne*.** Veuillez consulter régulièrement la page web du groupe FGM2M <http://itu.int/en/ITU-T/focusgroups/m2m/Pages/default.aspx> pour les mises à jour concernant la planification de la réunion.

11 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de la réunion** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **Etats Membres**, des **Membres de Secteur** et des **Associés de l'UIT** ou des **établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de quatre semaines susmentionnée. Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Cette lettre doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour la réunion en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexes:** 2

ANNEXE 1
(à la circulaire TSB 263)

Mandat du

Groupe spécialisé de l'UIT-T sur la couche des services de machine à machine (FG M2M)

Le Groupe spécialisé est créé conformément à la Recommandation UIT-T A.7.

# 1 Justification et domaine de compétence

La communication de machine à machine (M2M) est considérée comme un vecteur essentiel de la mise en oeuvre d'applications et de services pour de très nombreux marchés verticaux (soins de santé, logistique, transport, services d'utilité publique). Une couche des services M2M commune, acceptée d'un commun accord au niveau mondial par les acteurs de la communauté M2M et de la communauté des marchés verticaux constituerait une plate-forme rentable pouvant être facilement déployée, tant au niveau du matériel que des logiciels, dans un environnement multi-vendeur, tous secteurs confondus.

Le Groupe spécialisé sur la couche des services de machine à machine (Groupe FG M2M) étudiera les activités que mènent actuellement diverses organisations de normalisation dans le domaine des spécifications de la couche des services de machine à machine dans le but de définir les principales prescriptions applicables à une couche des services de machine à machine commune.

Le Groupe FG M2M identifiera un ensemble minimal de besoins communs des marchés verticaux en privilégiant, dans un premier temps, le marché des soins de santé ainsi que les interfaces de programmation d'application (API) et les protocoles permettant de mettre en oeuvre les applications et services de cybersanté et élaborera des rapports techniques dans ces domaines.

Le Groupe spécialisé n'entend pas empiéter sur les travaux d'autres groupes et tirera parti des travaux et des connaissances spécialisées existants. Son objectif est d'intégrer des acteurs des marchés verticaux qui ne sont pas membres de l'UIT, au sens classique du terme, par exemple la Continua Health Alliance et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'agissant des soins de santé. Il collaborera avec les communautés dans le monde s'intéressant à la communication de machine à machine (y compris les instituts de recherche et les milieux universitaires), les organisations de normalisation, les forums et les consortiums.

# 2 Objectifs

• Recueillir et réunir des informations auprès de la communauté mondiale M2M et des entités des marchés verticaux sur les activités en cours et les spécifications techniques, y compris les besoins, les cas d'utilisation, les modèles de services et les modèles économiques, etc.

• Elaborer des rapports techniques encourageant le développement d'interfaces API et de protocoles pour pouvoir mettre en oeuvre des services et des applications M2M , en privilégiant, dans un premier temps, les services et les applications pour les soins de santé;

• Faciliter et encourager la participation et la contribution des acteurs des marchés verticaux et assurer la liaison avec d'autres organisations de normalisation afin d'éviter tout chevauchement d'activités;

• Faciliter la préparation et la tenue de l'atelier UIT/OMS sur la cybersanté (26-27 avril 2012) s'agissant des applications et des services M2M pour le secteur des soins de santé.

# 3 Structure

Une structure de haut niveau et un groupe de travail sur les applications et les services de cybersanté seront mis en place. Ce groupe sera constitué des trois sous-groupes suivants: sous‑groupe sur les cas d'utilisation et les modèles de services M2M, sous-groupe sur les spécifications de la couche des services M2M et sous-groupe sur les interfaces API et les protocoles M2M.

# 4 Relations

Le Groupe FG M2M travaillera en étroite collaboration avec toutes les commissions d'études de l'UIT-T, en particulier les Commissions d'études 11, 13 et 16 (notamment avec l'IoT-GSI) dans le cadre de réunions parallèles (voir le § 11), par exemple sur la coordination de leurs programmes de travail respectifs et sur la coordination des séminaires et des ateliers, conformément à la Recommandation UIT-T A.31.

La collaboration avec les organisations de normalisation concernées, les pouvoirs publics/forums et consortiums de l'industrie, les entreprises, les établissements universitaires, les instituts de recherche et les spécialistes du domaine est essentielle à la réussite des travaux du Groupe FG M2M. Ce Groupe déterminera d'autres entités avec lesquelles il convient de collaborer ainsi que les modalités de cette collaboration, conformément à la Recommandation UIT-T A.7.

# 5 Tâches spécifiques et résultats attendus

• Effectuer une analyse des besoins des marchés verticaux pour ce qui est de la couche des services M2M, en privilégiant, dans un premier temps, les applications et les services pour le marché des soins de santé.

• Définir un ensemble minimum commun de spécifications et fonctionnalités de la couche des services M2M en privilégiant, dans un premier temps, les applications et les services pour le marché des soins de santé.

• Etudier si les interfaces API et les protocoles satisfont aux spécifications et aux fonctionnalités susmentionnées nécessaires pour permettre la mise en oeuvre d'une couche des services M2M commune entre les applications M2M et les réseaux de télécommunication.

• Elaborer des rapports techniques décrivant les problèmes et les solutions apportées à ceux‑ci et déterminant les travaux de normalisation futurs de l'UIT-T dans le domaine de la couche des services M2M.

• Soumettre des produits finals à la Commission d'études de rattachement et aux autres Commissions d'études concernées, selon qu'il conviendra, en vue d'une harmonisation et d'une synthèse globales.

• Etablir une liste évolutive des organisations de normalisation, forums et consortiums s'occupant des interfaces API et des protocoles pour la couche des services M2M, y compris les informations concernant leurs activités et leurs documents dans l'optique d'une plate‑forme de la couche des services M2M commune.

# 6 Rattachement

Le Groupe spécialisé est rattaché à la Commission d'étude 11 de l'UIT-T.

# 7 Equipe de direction

Voir le § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7

# 8 Participation

Voir le § 3 de la Recommandation UIT-T A.7. Une liste des participants sera tenue à jour pour référence et transmise à la Commission d'études de rattachement.

# 9 Appui administratif

Voir le § 5 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 10 Aspects financiers généraux

Voir les § 4 et 10.2 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 11 Réunions

La fréquence et le lieu des réunions seront fixés par le Groupe spécialisé et le calendrier général des réunions sera annoncé dès que possible. Dans toute la mesure possible, le Groupe utilisera les outils de collaboration à distance et tiendra ses réunions en parallèle avec les réunions existantes. Les réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

# 12 Contributions techniques

Les contributions doivent être soumises au moins dix jours calendaires avant l'ouverture de la réunion.

# 13 Langue de travail

La langue de travail est l'anglais.

# 14 Approbation des résultats

Les résultats doivent être approuvés par consensus.

# 15 Lignes directrices de travail

Les méthodes de travail suivent celles des réunions des Groupes du Rapporteur. Aucune ligne directrice de travail supplémentaire n'est définie.

# 16 Rapports d'activité

Voir le § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 17 Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe spécialisé sera annoncée par une Lettre circulaire adressée à l'ensemble des membres de l'UIT, par le bulletin d'actualités de l'UIT-T ou par d'autres moyens, y compris la communication avec les autres organisations concernées.

# 18 Dates importantes et durée des activités du Groupe spécialisé

Les activités du Groupe spécialisé dureront une année à compter de sa première réunion.

Le calendrier préliminaire comprend les échéances suivantes:

• première réunion du Groupe spécialisé: Genève (Suisse), avril 2012;

• présentation intermédiaire du Groupe spécialisé et de ses activités: atelier commun UIT/OMS sur la cybersanté. Genève (Suisse), 26-27 avril 2012;

• événement sur la cybersanté organisé en parallèle à l'AMNT-12: Dubaï (Emirats arabes unis), novembre 2012.

# 19 Politique en matière de droits d'auteur

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

ANNEX 2
(To TSB Circular 263)

|  |
| --- |
| *This confirmation form* ***should be sent direct to the hotel*** *of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

*Focus Group M2M----------------------------- from ------------------------- to -----------------------*

*Confirmation of the reservation made on (date) ------------------------- with (hotel) -------------------------------*

***at the ITU preferential tariff***

*------------ single/double room(s)*

*arriving on (date) --------------------------- at (time) ------------- departing on (date) -------------------------------*

***GENEVA TRANSPORT CARD:*** *Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.*

*Family name* -----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*First name*  ----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Address*  ------------------------------------------------------------------------ *Tel: -----------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- Fax: -----------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- E-mail:* ----------------------------

*Credit card to guarantee this reservation*: AX/VISA/DINERS/EC (*or* *other) ---------------------------------*

*No.* -------------------------------------------------------- v*alid until* ------------------------------------------------

*Date* ------------------------------------------------------ *Signature*  -------------------------------------------------